

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS n°1

06/Focus

Marché dominical : une navette à votre disposition

08/Grand Angle

La ville agit pour mieux manger

12/Découvertes

Plongée dans l'ancienne piscine de Basse-Indre

Plantons ensemble pour un avenir plus vert et plus solidaire













JANVIER 2022 <u>Directeur de Publication</u> Anthony Berthelot Rédaction Service communication : 02 40 85 45 75 communication@indre44.fr

Maquette/Mise en page Patrick Mignon / c-comchat.com Photos

Ville d'Indre - sauf mention contraire Couverture : Florence Boudet Impression : ValPG - Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement Tirage : 2100 exemplaires

Une version en gros caractère est disponible en mairie, sur demande. Une version audio est disponible sur Indre44.fr, rubrique S'informer



Pour cette 1ère édition, 272 coureurs ont donné de leur énergie. Grâce à vos dons, 4000 euros ont été remis à l'Institut Curie pour la recherche contre les tumeurs rhabdoïdes!

10 au 15/10 La semaine bleue

Nos aînés ont participé à plusieurs : animations (bal, cuisine, utilisation du téléphone mobile...). Une belle occasion de se retrouver, de partager : et d'apprendre!



14 élèves de l'école de musique ont suivi une initiation à la pratique des musigues amplifiées avec Didier Dayot. Une restitution publique a clôturé la semaine de travail.

14 au 16/12 Rencontres de quartiers

Les référents de quartiers ont pris une part active dans les échanges. Consultez la synthèse des échanges sur Indre44.fr / rubrique Participer

Voeux 2022 Visionnez le film des vœux sur ■ Indre44.fr

Les conditions sanitaires rendant impossible la tenue de la cérémonie, le Maire a adressé un courrier à chaque Indrais. La vidéo a permis de mettre en valeur le talent d'artistes indrais.



04/Focus

- Un nouveau magazine municipal
- Vos nouveaux commerçants et associations
- Marché dominical : une navette à votre disposition
- Analyser les besoins de la population pour adapter les aides
- Un verger en libre-service
- Devenez Délégué(e) Départemental(e) de l'Éducation Nationale (DDEN)

08/Grand Angle

· La ville agit pour mieux manger

11/Dans votre quotidien

- Indret-La Montagne, une nouvelle balade à faire
- Des aménagements pour la rue Jean Jaurès

12/Découvertes

• Plongée dans l'ancienne piscine de Basse-Indre

13/Vie politique

14/Infos pratiques

- Recensement
- Élections

16/Votre agenda

Le mot du Maire



Chers Indraises et Indrais,

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte de la joie, des petits et des grands bonheurs et une bonne santé. Certes, 2022 débute masquée et la prudence est de riqueur, néanmoins je demeure optimiste quant à

notre capacité collective à vaincre ce virus pour retrouver une vie normale.

Un nouveau magazine municipal

C'est avec plaisir que je vous invite à découvrir ce nouveau format du magazine municipal. Il est le fruit de vos retours lors de l'enquête conduite au printemps dernier. Ce magazine sera plus accessible et ambitionne de renforcer la proximité entre la vie communale et les Indrais. Il vous permettra de suivre l'avancée des projets et de mesurer la richesse et le dynamisme de notre ville.

2022, année électorale

L'année 2022 s'ouvre avec deux rendez-vous démocratiques majeurs : les élections présidentielles en avril et législatives en juin. Le contexte sanitaire compliqué et la précarité croissante sont le terreau d'un discours intégriste, xénophobe, dangereux qui grandit et qui divise. J'aspire pour notre pays et pour notre commune à un avenir plus désirable, empreint de solidarité, de justice, d'ouverture aux autres et au monde. Je rappelle que l'inscription sur les listes électorales sera possible jusqu'au 4 mars à la mairie.

Un plan d'investissement 2022-2026

La programmation pluriannuelle d'investissements est pratiquement finalisée. Ce document planifie l'ensemble des investissements à l'échelle du mandat et les ressources financières nécessaires.

En 2022 sont prévus : la livraison du skate-park à proximité de la salle des 3 iles, l'étude de la nouvelle restauration scolaire de Haute-Indre, la protection de la toiture de la Chapelleforerie, la plantation d'un verger à Haute-Indre et l'éclairage du parking de la Bouma.

À ces investissements municipaux s'ajoutent ceux de la métropole : l'aménagement très attendu de la rue du Calvaire et l'expérimentation de circulation pour la rue Jean-Jaurès. Notons aussi la mise en service de la navette gratuite pour le marché du

dimanche depuis le 2 janvier.

Alors, malgré ce contexte sanitaire, je souhaite que nous abordions 2022 avec envie et optimisme. Aussi, j'espère pouvoir vous retrouver lors des prochains rendez-vous associatifs, culturels ou sportifs.

Anthony Berthelot, Maire d'Indre



Le Conseil municipal s'associe à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année.

Magazine: Nouvelle année, nouvelle formule

En janvier 2021, une enquête a été lancée pour apporter des améliorations au magazine municipal. Sa refonte, ses nouvelles rubriques feront de ce nouveau journal, un support de communication qui vous ressemble et nous rassemble. Faisons le point!

Un traitement de l'information plus proche de vous

La nouvelle formule est ponctuée par des articles courts pour aller à l'essentiel et des articles de fond pour éclairer le citoyen sur un sujet.

La complémentarité avec le web, en particulier le site Internet, sera renforcée pour les lecteurs qui souhaitent en savoir plus.

Une maquette plus moderne

Remise au goût du jour, la maquette apporte un confort de lecture. En outre, des délimitations entre les articles ont été créées, la place accordée aux photos a été augmentée pour conjuguer modernité et accessibilité. Le groupe Hand'l a également été consulté sur la lisibilité de la maquette.

Un nouveau rythme de parution

Les sorties du magazine suivront les saisons ou temps forts : hiver, printemps, été, rentrée et automne.

Un papier plus léger

Sensible à l'impact environnemental, du papier PEFC et des encres végétales seront utilisés pour l'impression.

Vous continuerez de recevoir le magazine dans votre boîte aux lettres. Il est en plus téléchargeable sur Indre44.fr et à disposition en mairie et à la Maison des services.

Retrouvez une présentation détaillée de la nouvelle formule sur Indre44.fr / rubrique S'informer









Pourquoi cette refonte du magazine?

« Nous souhaitons proposer un magazine de proximité qui ressemble aux habitants. Il sera plus proche de vous par des témoignages de terrain. Les possibilités d'interaction entre les supports et de lien entre les citoyens et la ville seront facilités. »

Qu'apporte ce nouveau journal?

« À travers ce magazine, nous souhaitons faire voyager le lecteur, qu'il vive une expérience et en sorte grandi. Les articles pourront être traités sous différents angles. Nous augmentons le nombre de parutions pour passer à 5 magazines par an afin de donner une information plus régulière et d'actualité. Intégrer l'agenda de la commune au magazine était le souhait d'une majorité d'habitants. »

Quels sont les supports de communication à la disposition des habitants?

« En plus du magazine, les habitants ont la possibilité de s'informer et parfois interagir via d'autres moyens. Tout d'abord, les référents de quartiers relaient l'information dans les deux sens. Puis, l'affichage dans la ville sur les nouveaux panneaux d'informations dans les huit quartiers, sur des panneaux mobiles et chez les commerçants, que nous remercions, est très utile. Les supports numériques s'adaptent aussi aux besoins de lecture des usagers avec un site Internet qui sera refondu, la lettre d'informations, la présence sur Facebook, Youtube et peut-être d'autres réseaux sociaux à venir dans l'année. L'application Nantes dans ma Poche sert au quotidien aux habitants. »



De la **cuisine traditionnelle** au menu

Rencontre avec Charline et Arnaud, les propriétaires.

A près avoir travaillé quelques années dans l'hôtellerie, Charline et Arnaud décident de quitter Nantes et d'ouvrir un restaurant près des bords de Loire. « Avant d'accueillir nos premiers clients nous avons aménagé l'intérieur à notre goût. Nous avons été marqués par l'élan humain ici. »

Dans ce restaurant, Charline et Arnaud assurent le service. Ils ont fait appel à deux amis cuisiniers pour vous concocter des plats revisités de la cuisine traditionnelle française. « La carte évolue en fonction du fournisseur et les viandes sont françaises. Nous mettons l'accent sur le « fait maison » et l'adaptation aux saisons. Nos plats sont simples et copieux. »

L'auberge du quai, 16 Quai Jean Bart Ouvert en semaine de 9h30 à 14h - 02 40 86 05 08



Des pièces sur-mesure

4 artisans, 4 métiers dans un seul lieu

n entrant dans cet atelier, on constate qu'il porte bien son nom. Les quatre artisans disposent chacun d'un espace ouvert. Le partage et la synergie sont bien ancrés. Chaque artisan s'épanouie dans sa spécialité:

- Anaïk, artisane tapissier, restaure votre Voltaire ou autre méridienne. Pour elle, chaque fauteuil a une histoire.
- Gaëlle, la touche-à-tout, est créatrice textile.
- Mathieu, après un coup de cœur pour ce métier, monte des cadres de vélos uniques.
- Vaida, la photographe, a toujours eu ce goût pour la photo et l'art.
- « Revenir au côté artisanal plaît aux gens. Nous sommes beaucoup dans l'échange. Après une prise de rendez-vous, nous accompagnons les clients dans leur demande », partage Anaïk.

Plus d'infos sur Latelierpartage.com 25 rue Jules Guesde

2 nouvelles associations

Méditez, l'espace d'un instant

Claude Alquier vous invite à la découverte de votre espace intérieur.

Rien de mieux que la méditation pour améliorer sa qualité de vie, en être acteur. « C'est une vraie prise de conscience du corps, une recherche du mieux-être, une façon de se laisser surpendre et retourner au monde de façon plus vivante. Des bienfaits se font ressentir dans nos activités quotidiennes et dans la relation aux autres. »

L'Espace d'un instant - 06 12 76 80 44 lespaceduninstant44@gmail.com



Devenez autonome de votre bien-être grâce au yoga

par un travail sur les postures, la respiration et les techniques de méditation, vous apprendrez à gérer votre état de stress et ressentir une profonde détente.

Pas besoin d'être souple pour se lancer. « Je transmets ma pratique aux membres, qui la nourrissent également. J'encourage la mixité des âges », précise Mélanie Jouen, professeure.

La Relâche - Cours collectifs et individuels,

en salle et en ligne

Inscriptions : 06 76 29 78 56 Plus d'infos sur La-relache.com

Marché dominical: une navette à votre disposition

Gratuite, cette nouvelle navette facilite l'accès à notre marché très réputé, du dimanche.

Plusieurs trajets de 7h30 à 13h30 depuis Haute-Indre, Couëron, Saint-Herblain.

Depuis janvier, vous avez la possibilité d'utiliser gratuitement la navette métropolitaine pour venir sur le marché dominical, et ceci tous les dimanches (sauf le dimanche 1er mai).

Des haltes près des parkings publics et arrêts de bus.

La navette s'arrête également à proximité de certains parkings publics comme à La Chabossière, aux Arcades, au Complexe Tabarly ou à la Salle des 3 îles. Elle est, de plus, en connexion avec les lignes de bus 50 et 81. Ainsi, si vous venez de communes extérieures, il vous est possible d'utiliser ces parkings ou le bus puis d'emprunter la navette.

Consultez les horaires sur Tan.fr

Des plans sont disponibles aux accueils de la mairie et de la Maison des services



Analyser les besoins de la population pour adapter les aides

En 2021, le CCAS (centre communal d'action sociale) a mené une analyse des besoins sociaux. Celle-ci conduit à une connaissance plus fine du territoire et à définir des actions sociales.

4 axes sont dégagés

- Le non-recours aux droits, c'est-à-dire les personnes qui ne peuvent pas faire valoir leurs droits (ex : santé) en raison de différents obstacles.
- Les familles avec enfants,
- Le logement,
- Le vivre-ensemble (création de liens...).

Un travail est à présent mené sur les aides sociales facultatives (aide au sport, à la culture, à la scolarité, au chauffage...), proposées par le CCAS.

Le Saviez-vous ? Isolement lié à l'âge, difficultés financières... le CCAS met en place des actions sociales pour aider les habitants ou les orienter vers le bon organisme. - ccas@indre44.fr ou 02 40 85 45 87

COUPS D'ŒIL

Transports sanitaires

Vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation de ces transports pour vous rendre aux rendez-vous médicaux ? Il est possible d'adresser vos doléances à l'Agence Régionale de Santé [ARS]. La ville travaille en lien avec l'ARS afin de faire reconnaitre la problématique et de trouver des solutions.

ARS: ars-pdl-reclamations@ars.sante.fr CCAS: 02 40 85 45 87

Aide au chauffage

Vous rencontrez des difficultés financières pour chauffer votre logement ?
Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la ville apporte une aide aux personnes et familles à faibles ressources.
Faites une demande courant février.

+ D'INFOS >indre44.fr ou 02 40 85 45 87

Devenez DDEN, partenaire de l'école publique

Rencontre avec Martine, DDEN (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale) bénévole.

Ouelles sont vos missions?

« Nous intervenons pour développer les liens entre l'école et ses partenaires en considérant les différents temps de vie de l'enfant. Nous sommes un peu comme des médiateurs entre les parents, les enfants, les enseignants et la ville. »

Qu'est-ce qui vous a motivée à devenir DDEN?

« Je suis touchée par les enfants en difficultés scolaires. Les enfants ne disent pas tout. Nous observons, sommes à l'écoute pour comprendre et apporter des solutions pour leur bien-être. »

Des compétences requises ?

« Non, il faut seulement respecter la laïcité (ne pas afficher une religion). J'accompagne les délégués en particulier au début. »



Ce rôle vous motive? Contactez Martine: union44dden@sfr.fr ou 06 22 82 32 98 Vous souhaitez en savoir plus? Retrouvez un portrait détaillé sur Indre44.fr

Un verger en libre-service

En décembre, grâce à l'aide des citoyens volontaires, une cinquantaine d'arbres fruitiers ont été mis en terre, près des jardins familiaux de Basse-Indre.

D'ici quelques mois ou années, vous pourrez cueillir les fruits (abricots, pommes, prunes, poires, amandes, cerises, framboises...) pour les manger ou bien faire des tartes.

Objectifs du verger : reboiser la commune, amener la biodiversité en ville, vous offrir la possibilité de manger des fruits et partager une ressource locale.

À venir : l'implantation d'un verger à Haute-Indre.

+ D'INFOS >indre44.fr ou 02 40 85 45 73



COUPS D'ŒIL

Les inscriptions à l'école

Votre enfant est né en 2019 ou au 1^{er} trimestre 2020 et entre en maternelle en septembre 2022 ?

Inscrivez-le avant le 25 février, via le Portail familles (indre44.kiosquefamille.fr) ou en mairie sur rendez-vous (02 40 85 45 77) si vous ne disposez pas d'outils numériques.

L'enseignement en français-breton

La ville envisage de bénéficier d'une classe bilingue à la rentrée 2022. Elle invite, en ce début d'année, les familles qui le souhaitent à effectuer une demande.

+ **D'INFOS** >indre44.fr ou 06 77 08 44 25

La ville agit pour mieux manger

Zoom sur le Plan alimentaire territorial

1 - AGRICULTURE/ENVIRONNEMENT

Et si nous consommions des fruits et légumes que nous aurions plantés ?

Sur 2021/2022, 3 projets planifiés:

1 - Des jardins familiaux pour faire son jardin :

 Mise à disposition des Indrais de parcelles de jardins, selon les places disponibles, avec animations et achats groupés.

2 - Deux vergers publics

- À Basse-Indre, 3500m² d'essences variées de fruitiers plantés en fin d'année, près des jardins familiaux. D'ici quelques mois ou années, vous pourrez cueillir librement les fruits.
- À Haute-Indre, une plantation prévue en début d'année, près des jardins familiaux en bord de Loire. Vous souhaitez donner un coup de main pour planter ? Plus d'infos sur Indre44.fr ou au 02 40 85 45 73.

3 - Création de potagers solidaires

 Vous souhaitez vous investir dans ce projet de création ou comme jardinier bénévole ? Contactez la ville pour vous investir sur ce projet et rejoignez le collectif: 02 40 85 59 11.

2 - UNE CONSOMMATION DE PROXIMITÉ ET DU CHOIX

Deux marchés sur les bords de Loire, le mercredi et dimanche, des restaurateurs qui mettent l'accent sur le « fait maison »..., les sources pour se nourrir plus localement ne manquent pas.

Sur 2021/2022, 3 mutations à encourager :

1 - Le marché du dimanche plus propre

- Marché réputé pour ses produits de qualité.
 Il peut regrouper jusqu'à 85 commerçants alimentaires.
- Travail sur l'écologie en cours. Exemple : mise à disposition d'une centaine de bacs de 300 ou 600 litres à chaque commerçant pour y mettre leurs déchets.

2 - Des commerçants agiles et réactifs

 Pendant le confinement, ils se sont démenés pour continuer et diversifier leur activité. Aujourd'hui, on peut réserver ses plats à emporter ou profiter des invendus de la journée.

3 - Les approvisionnements de la restauration scolaire

• Elle travaille avec des producteurs locaux, comme par exemple, *La Fée au Duc, la Ferme de Mezerac*, la boulangerie *Les Délices d'Indre*.





Manger bien, bon, et bio. Afin d'offrir aux Indrais une alimentation plus saine, de qualité et respectueuse de l'environnement, la ville construit son Projet Alimentaire Territorial (PAT), avec la participation des acteurs du territoire. Citoyens, élèves, producteurs et commerçants, associations, membres des CEM* « Projet Alimentaire Territorial » et « Espaces verts et espaces naturels », nous sommes tous concernés, de près ou de loin, par le sujet. Aujourd'hui, quatre thématiques ressortent de ce projet : l'agriculture, la proximité pour s'approvisionner, l'entraide et la sensibilisation autour d'une alimentation de qualité et enfin l'alimentation à l'école. Faisons le point!

*Commissions Extra-Municipales

3 - SOLIDARITÉ ET SENSIBILISATION **POUR TOUS**

avorisons une dynamique de partage et d'entraide autour d'une alimentation de saison et locale accessible et changeons nos pratiques.

Sur 2021/2022, 3 systèmes solidaires phares :

1 - Obtenir une aide alimentaire

• Des bons alimentaires sont remis aux personnes en difficultés financières par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

2 - L'association La Chèvre et Le Chou

- Chaque mois, elle organise un atelier gratuit sur une thématique alimentaire : faire ses yaourts, visiter une ferme...
- Elle a également développé une épicerie associative en produits bio locaux (19 Quai Henri Brunais).

Des associations indraises proposent des ateliers réguliers autour de l'alimentation, du jardinage... Retrouvez les prochains rendez-vous dans l'agenda (page 16).

3 - La culture est dans l'Assiette!

• Instaurer autant que possible un volet alimentaire à nos événements festifs. Exemple : Dans le cadre du spectacle Pyromènes en fin d'année, les Indrais volontaires ont mijoté une soupe.

a restauration scolaire est une priorité du Projet alimentaire de la ville. Les actions se multiplient pour une alimentation locale et bio. Les enfants deviennent aussi acteurs de leur

4 - PLAN ALIMENTAIRE À L'ÉCOLE

Sur 2021/2022, trois volets d'actions identifiés :

1 - Le bio et local à la cantine

Par exemple:

consommation.

- Retour à une gestion directe des approvisionnements par les agents.
- Dans le respect de la loi Egalim, préparation par les agents des 450 repas quotidiens avec au moins 20% de produits bio, un repas végétarien par semaine, des fruits et légumes de saison, des viandes 100% françaises.

2 - Éducation alimentaire : des élèves très actifs

• Parce que leur avis compte, participation des enfants des trois écoles aux commissions Menus.

3 - Zéro Gaspi à la cantine!

• Pesées des déchets (préparation et sortie des assiettes] en fin d'année 2021 ! L'idée : comprendre d'où vient le gaspillage et proposer un plan d'actions pour 2022.

+ D'INFOS sur ces 4 thématiques > indre44.fr / Actualités







« Le lancement du plan alimentaire est là pour faire bouger durablement les lignes de notre alimentation... »

QUESTIONS À...

Nelly Gaurois,

conseillère déléquée au projet alimentaire

Pourquoi la ville engage ce projet?

« Cette crise a remis en lumière l'importance de l'alimentation et du local. Pendant le confinement, les relations de voisinage ont pris un tournant plus solidaire et convivial comme faire des courses, faire son potager. »

Quelles sont les perspectives de ce projet ?

« Le lancement du plan alimentaire est là pour faire bouger durablement les lignes de notre alimentation autour de l'agriculture, de la reconnaissance de la qualité, de l'éducation et de la lutte contre la précarité alimentaire.

Des acteurs multiples sont concernés et impliqués autour des guestions de l'alimentation. Dès 2020, 4 axes prioritaires ont été définis avec les membres de la Commission Extra-Municipale (CEM) pour être en cohérence avec les thématiques du Programme National pour l'Alimentation (PNA). »

Quels sont les enjeux?

« Le maillage de ces initiatives doit créer une dynamique citoyenne pour :

- Relocaliser les exploitations,
- Valoriser la production et la consommation de produits issus de circuits courts et/ou de proximité. en particulier relevant de la production biologique,
- Promouvoir une alimentation saine, équilibrée accessible à tous.
- Intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- Accompagner la restauration collective,
- Sensibiliser et organiser des événements écoresponsables. »



Facile à Lire et à Comprendre

La ville associe les habitants pour réfléchir à une alimentation de meilleure qualité.

De l'information écrite dans un vocabulaire simple et adapté à tous

Quelques repères

Le Programme National de l'Alimentation et de la Nutrition se compose de deux entités phares en faveur d'une meilleure alimentation et nutrition dont le Programme National pour l'Alimentation.

La loi EGAlim prévoit plusieurs mesures pour améliorer la qualité des repas servis par la restauration collective. Par exemple, au 1er janvier 2022, les restaurants scolaires ont pour objectif d'atteindre un taux d'approvisionnement de 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

TÉMOIGNAGES

Thomas, membre de la CEM **Projet Alimentaire Territorial**

« Avec les membres de la CEM, nous avons rapidement identifié quatre thématiques à travailler. Je suis ravi de voir aboutir les premières réalisations. Je pense, par exemple, à la plantation des arbres fruitiers. C'est motivant pour la suite. »



Raphaël et Clémence, élèves de CM2 membres de la commission Menus

« C'est une bonne idée de nous laisser participer parce qu'on peut dire ce qui est bien pour nos repas. Nous faisons le relais de nos camarades lors des réunions. Nous avons beaucoup d'idées de menus. Lors d'une commission, nous avons vu qu'il y avait beaucoup de gaspillage alimentaire et nous avons proposé des solutions pour en faire moins. »

Indret-La Montagne, une nouvelle balade à faire

Après plusieurs mois de travaux, le sentier entre les coteaux de La Montagne et Indret, inscrit dans le projet Eau et Paysages, est ouvert aux promeneurs. Prochainement des panneaux pédagogiques prendront place tout au long du parcours.

e parcours démarre sur les coteaux, par un belvédère panoramique aménagé près du château d'Aux. Au fil de votre promenade, vous longerez un étier, franchirez les prairies humides grâce à un pont refait à neuf et un passage en bois sur pilotis. Puis, vous parcourrez la chaussée de Robert et ses 140 platanes avant de franchir le nouveau pont de la Rondeau pour atteindre l'ancienne île d'Indret. À votre arrivée, installez-vous sur le banc monumental devant la Loire et observez le fleuve et l'autre rive.





Des aménagements pour la rue Jean Jaurès

ors d'une réunion en décembre, la ville et les services de la Métropole ont évoqué avec les riverains les projets d'urbanisme tactique pour cette rue, des aménagements temporaires faciles à mettre en place pour analyser les changements. Plusieurs contraintes avaient été relevées pour cette rue dont la vitesse, la fréquentation

importante de véhicules, l'aménagement limité par l'étroitesse de la rue.

Deux écluses (rétrécissements de chaussée) seront installées prochainement, destinées à ralentir la vitesse des véhicules. En parallèle le Maire a sollicité le président de la TAN au sujet de la circulation des bus.

COUPS D'ŒIL

Faites vos démarches d'urbanisme en ligne

Désormais, déposez et suivez vos dossiers (permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme, permis d'aménager) en ligne, 7j/7 et 24h/24.

Rendez-vous sur la plate-forme : **eservices.nantesmetropole.fr**,

rubrique « Urbanisme ».

Le dépôt d'un dossier papier en mairie reste bien entendu possible, si vous ne pouvez le faire en ligne.

+ D'INFOS > 02 40 85 45 82

Les sacs jaunes remplacés par des bacs jaunes

À compter d'avril, les déchets recyclables seront à déposer en vrac dans un bac jaune et non plus dans les sacs jaunes translucides (à l'exception de quelques quartiers où la collecte par sac se poursuivra).

Votre bac jaune sera livré en mars, devant votre habitation, sans démarche à faire de votre part.

Une information plus détaillée vous sera envoyée avant la mise en place.

+ D'INFOS > indre44.fr

TRAVAUX

Réalisé

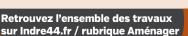
Arbres fruitiers
 plantation citoyenne
 près des jardins familiaux
 de Basse-Indre



Fauche des roseaux rendant visible l'île de la Motte

En cours

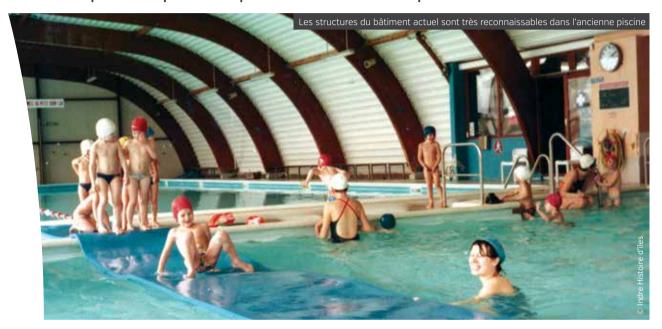
- Entretien de passerelles à proximité du bois de Haute-Indre
- École de la pierre Mara Changement de chaudière





Plongée dans l'ancienne piscine de Basse-Indre

De 1975 à 1993, plusieurs générations d'Indrais ont fréquenté la piscine intercommunale, rue du Stade, apprenant à nager et à évoluer dans l'eau en toute sérénité. Transformée en Maison des Associations, elle regroupe alors les services de loisirs proposés par l'ACLEEA, la bibliothèque municipale ainsi que des salles mises à disposition d'associations.



n 1968, lors des Jeux olym-piques d'été de Mexico, les résultats des nageurs français furent décevants. L'occasion d'une prise de conscience qui exhorta le Secrétariat d'État chargé de la Jeunesse à lancer l'opération dite des Mille piscines, avec pour objectif de favoriser l'apprentissage et la pratique de la natation, en priorité pour les scolaires, sur l'ensemble du territoire. Le SIVOM Indre-Saint-Herblain (Syndicat intercommunal à vocations multiples), décide en 1971 de construire une piscine établie à Basse-Indre, près du stade de football, sur d'anciennes prairies humides. Inaugurée sous le mandat de Félix Guyot, en juin 1975, elle disposait d'un petit et d'un grand bassin, ce dernier étant doté d'une fosse de 4 mètres de fond et d'un plongeoir.

Un vrai projet pédagogique mis en œuvre

« En journée la piscine accueillait les scolaires. Le midi et le soir jusqu'à 19 h 30, elle était ouverte au public, puis les associations prenaient la relève », raconte Anne-Marie Valette, chef de bassin de l'époque. « Tous les écoliers d'Indre la fréquentaient de la Moyenne Section jusqu'au CM2 à raison d'une fois par semaine, soit 30 séances par an. Le petit car municipal, piloté par Michel Jounier, convoyait les élèves de Haute-Indre et ceux d'Indret, via le bac ». Parmi les animations régulières : apprentissage et perfectionnement de la natation aux différents publics, enseignement aux scolaires. Bébés dans l'eau. Jardin aquatique pour les 3-7 ans, Agua gym et Club de plongée.

« La piscine était gratuite en période estivale. Pour ceux qui ne partaient pas en vacances, c'était génial », se souviennent des anciens. « L'été, les baies ouvrant au sud étaient ouvertes et on pouvait profiter du soleil sur la pelouse ».

Le grand bassin rencontrant des problèmes d'étanchéité, en juin 1993, l'ouverture de la piscine de la Bourgonnière à Saint-Herblain sonna la fermeture définitive de celle de Basse-Indre, après 18 ans d'activités. La Municipalité décida alors de réutiliser la structure pour accueillir d'autres services. Patrick Carlier, architecte de l'Agence Arcol, concut et réalisa la Maison des Associations inaugurée en juin 1999.

Article rédigé par Indre Histoire d'îles indrehistoirediles.wordpress.com

Expression politique

ALTERNATIVE INDRE 2020

À 3 mois des élections présidentielles nous faisons un constat : notre démocratie est bousculée et avec elle, la devise Liberté Egalité Fraternité. Dans une démocratie, le pouvoir est détenu par le peuple au travers de celles et ceux qu'il a élus. Le peuple, c'est l'ensemble des citoyens et citoyennes. Et la politique, c'est la gestion de la cité au sens noble du terme. Elle organise la vie de la cité, veille aux respects des fonctionnements, des règles, des valeurs, des droits et devoirs, inscrits dans la constitution. Mais si le peuple abandonne le pouvoir de désigner celles et ceux qui le représentent et le pouvoir d'agir, il prend le risque de laisser les rênes aux professionnel.le.s de la politique, parfois plus porté.e.s à défendre leurs intérêts personnels que le bien commun. Notre démocratie représentative ne peut pas fonctionner sans ses citoyens. Agir en citoyen, c'est agir pour le collectif, pour la cité en s'informant, en débattant, en ne cédant pas à la pensée facile ou à la peur, c'est transmettre aux plus jeunes ces valeurs, c'est faire barrage à la haine de l'autre qui crée la division.

Alternative Indre soutiendra le ou la candidate qui mettra au cœur de son action, l'écologie et la justice sociale et redonnera des moyens à la santé, l'éducation, et la culture.

INDRE AVENIR

Nous yous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette année 2022. L'année 2021 s'est achevée mais elle n'a pas été celle du retour à la normale espérée. Durant cette année nous avons pu voir la concrétisation de certains anciens projets comme la maison de la santé, Eaux et paysage avec le parcours de promenade entre La Montagne et Indret, ainsi que le lancement difficile du skate-park. Mais l'année 2021 c'est également et malheureusement l'accroissement sans précédent de l'insécurité avec vols et dégradations, mais aussi agressions et tentative d'homicide. Tout le territoire est concerné avec des forces de police en sous-effectif. mais notre municipalité reste dans l'inaction, constate et se cache derrière la gendarmerie. Nous sommes très loin du village apaisé. Un dialogue citoyen orienté et une démocratie participative sélective, avec notamment la gestion du projet CCAS des garages du Pré clou, qui laissent sans réponses les questions et demandes du collectif d'Indrais de propriétaires et locataires. Après la longue période d'observations et de réflexions que s'est donnée la majorité à sa prise de fonction, nous attendons la présentation d'un budget pluriannuel maitrisé avec des projets pour notre commune. Nous serons très attentifs aux dépenses de fonctionnent déjà en forte hausse.

COMPLÈTEMENT D'INDRE

Tous nos vœux de liberté, d'égalité et de fraternité pour 2022! Nous formulons le voeu que chaque citoyen prenne la mesure de sa conscience politique, c'est-à-dire de son aspiration à construire ensemble un cadre de vie de qualité, convivial, solidaire. Sur notre commune, la politique ne doit pas être renvoyée seulement aux conflits, aux luttes d'intérêt, aux seuls constats des tensions de notre société. Elle doit être plus que iamais entendue comme capacités de règlement des problèmes, comme possibilités à trouver un sens partagé et à construire ensemble.

Pour cela, tous les citoyens, en particulier ceux en situation de précarité, doivent être associés à la définition de politiques à long terme. Face à l'urgence sociale, écologique, plus que jamais, résistons à l'hégémonie du Marché total agissant aux seules fins de profits financiers. Plus que jamais, notre engagement citoyen et politique doit être d'éviter la souffrance, les inégalités, de protéger nos valeurs fondamentales de justice, de liberté et de fraternité.

Dianité et fraternité sont les remparts face aux peurs, et à leurs exploitations sordides.

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

CONSEILS MUNICIPAUX + D'INFOS > indre44.fr / rubrique Participer

Jeudi 3 février à 19h, salle des 3 îles Débat d'orientation budgétaire

Jeudi 24 mars à 19h, salle des 3 îles Budget 2022

Jeudi 23 juin à 19h, salle des 3 îles

Questions citoyennes

Vous avez une guestion d'intérêt général à poser pour le prochain conseil municipal? Envoyez-la au moins 24 heures avant la séance :

- par voie postale : Mairie d'Indre Avenue de la Loire - 44610 Indre
- par courriel : dialoquecitoyen@indre44.fr
- via le site Internet de la ville

Consultez les comptes rendus des derniers conseils sur Indre44.fr / rubrique S'informer > Conseils municipaux

Recensement de la population jusqu'au 19 février

Des agents recenseurs viennent chez vous déposer, en ce début d'année, le nécessaire pour vous faire recenser. Merci de leur réserver un bon accueil.

Les données recensées (nombre d'habitants, âge...) sont précieuses pour définir les projets de demain.

Le recensement en ligne, encore plus simple et rapide.

Lors de sa visite l'agent vous transmettra le nécessaire pour remplir le questionnaire en ligne via le site Internet ou sur papier.

Plus d'infos sur Le-recensement-et-moi.fr ou au 02 40 85 45 85



Élections présidentielles en avril, **s'inscrire sur les listes électorales**

Il vous est possible de vous inscrire sur les listes jusqu'au 4 mars :

- soit en ligne sur Service-public.fr
- soit en mairie en remplissant un formulaire et transmettant les pièces justificatives.

Cette inscription est automatique si un jeune de 18 ans a accompli les formalités de recensement à 16 ans et si une personne a obtenu la nationalité française après 2018.

Attention : les changements d'adresse sur les listes ne sont pas automatiques.

Échangez

avec la conseillère départementale

Carole Grelaud, conseillère départementale, tient des permanences à la mairie d'Indre [Avenue de la Loire].

Prochaines dates

2 mars et 6 avril, de 9h à 10h30 Sur rendez-vous : 02 40 99 10 81

La ville recrute

Retrouvez les offres d'emploi de la ville sur Indre44.fr.

La ville recherche régulièrement des personnes pour deux missions dans les écoles : la surveillance lors de la mise en place du service minimum d'accueil et l'étude surveillée.

ÉTAT civil

depuis le 24 septembre 2021

Mariages

Laura CHEDMAIL / Damien FRESCALINE (06/11)

Naissances

Hoel QUELLEC SAMAIN (24/09), Estelle BAUDENS (30/09), Gabriel DAVID HERBELAND (05/10), Salah BOUTAMINE (09/10), Sasha PIERRON (09/10), Côme PERRON (21/10), Éléonore BRÉBION (31/10), Zoé ZITOUNI (11/11), Jonas GOALABRE (17/11), Islem BENJABALLAH (28/11), Anna FERNANDES (15/12)

Décès

Gilbert, Julien, Marie THOMAS (11/12)

SERVICES publics

MAIRIE D'INDRE

Hôtel de Ville :

Avenue de la Loire - 44 610 Indre 02 40 85 45 85 / mairie@indre44.fr Accueil : lundi au vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 [fermée les lundis et jeudis matin] Maison des Services : 18 bis rue Denis Rivière 44 610 Indre - Accueil : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h

Permanences:

Atlantique habitation (02 51 11 00 20) Harmonie habitat (02 53 46 20 88) MCRN (02 40 89 22 91)

Rendez-vous avec les élus :

auprès du secrétariat des élus au 02 40 85 45 84

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 40 85 46 16 bibliotheque@indre44.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

02 28 25 80 19 - musique@indre44.fr

MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE

02 40 86 04 61 multiaccueil@indre44.fr

RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

02 40 86 51 61 - ram@indre44.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville / 02 40 85 45 87 Accueil sur rendez-vous mardi et jeudi : de 8h30 à 12h / 13h30 à 17h ; mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h. Possibilité de rendez-vous à domicile.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PER-SONNES ÂGÉES

2 rue de l'Hôtel de Ville - 44 800 Saint-Herblain - 02 28 25 27 86 clicseniors@saint-herblain.fr

ACLEEA & TIERS LIEU

02 40 85 46 10 - contact@acleea.fr

NANTES MÉTROPOLE

Pôle de proximité Loire-Chézine 02 28 03 41 50

NUMÉROS utiles

■ Pompiers: 18

Police : 17

■ Brigade de Couëron:

02 40 86 12 17

■ Samu : 15

■ 114: Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler. www.urgence114.fr

SOS Médecin : 02 40 50 30 30

■ Pharmacie de garde: 32 37

Centre anti poison : 02 41 48 21 21

■ Urgence Sécurité Gaz :

0 800 47 33 33





LE FIL des îles

VOTRE AGENDA DU 3/02 AU 24/04

Conseil municipal

JEU. 3 FÉVRIER > 19H

Débat d'orientation budgétaire (lire p.13) Salle des 3 îles - Masque obligatoire

Ateliers mercerie

SAM. 5 FÉV, 5 MARS, 2 AVRIL > 10H À 12H **MAR. 15 FÉVRIER > 15H À 18H** JEU. 24 FÉVRIER > 17H À 19H

Tricot-couture-arts créatifs

7 rue Emmanuel Mocquard Organisés par le Pot comm'Indre Le7cafeasso.fr

Ateliers jardinage

SAM. 5 FÉVRIER, 5 MARS ET 2 AVRIL > **DE 10H À 12H**

7 rue Emmanuel Mocquard Organisés par le Pot comm'Indre Le7cafeasso.fr

Exposition artistique SAM. 12 FÉVRIER > 14H À 19H

DIM. 13 FÉVRIER > 10H À 18H

Gymnase de Haute-Indre Organisée par l'Amicale Laïque de Haute-Indre Masque et pass obligatoires

Rendez-vous Citoyens JEU. 17 FÉVRIER > 18H

Échange autour de la citoyenneté

Salle Théo Pageot - Gratuit Réservations : 02 40 85 45 73 - Masque obligatoire

Le vendredi des tout-petits VEN. 25 FÉVRIER ET 25 MARS > 10H30

Lectures, comptines ou chansons

Bibliothèque municipale, 2 rue du stade De 18 mois à 3 ans Gratuit - Masque et pass obligatoires

Visite d'une ferme

SAM. 26 FÉVRIER

Ferme des Champs Libres. Paysan Boulanger.

Chaumes en Retz

Organisée par La Chèvre et le Chou



Repair café

SAM. 26 FÉVRIER ET 26 MARS > 9H30

Réparez vos objets cassés avec des réparateurs bénévoles.

26 février : Salle Théo Pageot **26 mars** : Centre Nicolas Appert

Organisé par l'Amicale Laïque de Basse-Indre

repaircafe@albi44.fr Masque et pass obligatoires

Spectacle

VEN. 4, 11, 18 MARS > 21H SAM. 26 FÉV / 5, 12, 19 MARS > 21H DIM. 27 FÉV / 6. 13. 20 MARS > 15H

Pièce de Claude Husson : À qui perd, dur !

Salle des 3 îles

8 euros / 4 euros pour les moins de 12 ans Réservations: 06 82 97 96 30 Organisé par le théâtre Balad'indre Baladindre.free.fr - Masque et pass obligatoires

Les matinées nettoyage

SAM. 5 MARS > DÈS 9H

Ramassage des déchets (lire p.15)

Rendez-vous sur l'un des deux sites :

- · ancien local du Centre Nautique d'Indre
- (quai Henri Brunais en face du n°19).
- boulodrome de Haute-Indre. Sur inscription: 02 40 85 45 80

Potager collectif

SAM. 12 MARS ET 9 AVRIL > DÈS 10H

Préparation du jardin, désherbage, entretien

Jardin de la Brunelière, en face du 8 rue Charles Brunelière

Gratuit Organisé par l'Amicale Laïque de Basse-Indre

Vide-grenier

DIM. 13 MARS > DÈS 9H

Gymnase de Haute-Indre Organisé par l'Amicale Laïque de Haute-Indre Masque et pass obligatoires

Atelier fabrication de yaourts SAM. 19 MARS

Bergerie de la Joue. Vigneux Quai Henri Brunais

Organisé par La Chèvre et le Chou

Merveilles

Un château en Espagne **SAM. 19 MARS > 10H**

Auditorium de l'école de musique 5 euros - Réservations : 02 40 85 45 74 Dès 1 an - Masque et pass obligatoires

Conseil municipal

JEU. 24 MARS > 19H

Budget 2022 (lire p.13)

Salle des 3 îles - Masque obligatoire

Rendez-vous Citoyens

VEN. 25 MARS > 20H À 22H30 SAM. 26 MARS > 14H À 18H

Décryptage des médias et du langage en politique, par l'humour (lire p.15)

Salle des 3 îles

Gratuit - Réservations : 02 40 85 45 73

Masque obligatoire

Lior Shoov - musique **SAM. 26 MARS > 20H30**

Solo collective

Lieu communiqué lors de la réservation 12 euros / 7 euros - Réservations : 02 40 85 45 74

DIM. 27 MARS > DÈS 12H

Impromptu

Aux abords du marché Gratuit

Rendez-vous Citoyens SAM. 2 AVRIL > 14H30 À 17H30

Comprendre de manière ludique et pédagogique la lutte contre le réchauffement climatique

Salle Théo Pageot

Gratuit - Réservations : 02 40 85 45 73

Masque obligatoire

Chasse aux oeufs **SAM. 9 AVRIL > 10H À 13H**

Petit parc de Haute-Indre Organisée par l'Amicale Laïque de Haute-Indre

Élections présidentielles **DIM. 10 ET 24 AVRIL > 8H À 18H**

Vous ne pouvez être présent?

Votez par procuration.

Bureau 1 : école élémentaire Jules Ferry Bureau 2 : salle d'audition de l'école de musique Bureau 3 : école maternelle de la pierre Mara

Masque et pass obligatoires

